

Info +

Il est interdit de fumer dans les locaux des consultations et dans l'ensemble de la Maternité.

Comment participer à une recherche clinique ?

Lors d'une consultation, une sage-femme ou un médecin peuvent vous présenter les études en cours à la Maternité et vous proposer d'y participer. Vous avez la liberté d'accepter ou de refuser.

Remarques

Pour des raisons de sécurité, les jeunes enfants ne sont pas admis dans les salles de consultation. Si vous le souhaitez, une halte-garderie est à votre disposition (enfants 18 mois-10 ans). Pour tout renseignement, composez le ☎ 022 372 43 99.

Par respect pour les autres personnes et pour éviter des perturbations de certains appareils médicaux, veuillez éteindre votre téléphone portable.

Il peut arriver, pour des raisons indépendantes de notre volonté, que le temps d'attente soit long. Prévoyez suffisamment de temps pour votre consultation.

Il est important de vous présenter 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous.

Tout rendez-vous non décommandé 24h à l'avance sera facturé.

Informations pratiques

✉ Adresse

Service d'obstétrique

Maternité
Boulevard de la Cluse 30
1205 Genève
☎ 022 382 68 16
📍 <http://gyneco-obstetrique.hug-ge.ch>

Secrétariat et prise de rendez-vous

☎ 022 382 42 26

Sage-femme responsable

Bérangère Pierret
☎ 079 55 32 364

Médecin adjointe responsable d'unité

Dre Begoña Martinez de Tejada

Médecin-chef de service

Pr Olivier Irion
☎ 022 382 42 03

Responsable des soins

Virginie Briet
☎ 022 382 42 13

🚊 Accès

Tram 12 (Augustins), puis ligne 35
Parking Lombard

Les consultations prénatales

Prise en charge et suivi



Les consultations prénatales

L'équipe

L'accueil est assuré par une réceptionniste. L'équipe soignante est composée de :

- sages-femmes (badge avec pastille bleue)
- aides-soignantes (badge avec pastille jaune)
- assistante en soins et santé communautaire (badge avec pastille bleue)
- médecins (badge avec pastille rouge)

Au fil des consultations, vous verrez peut-être des interlocuteurs différents, toutefois votre suivi est garanti grâce à votre dossier médical.

Le fonctionnement des consultations

Si votre accouchement est prévu à la Maternité, une consultation prénatale est nécessaire avant l'accouchement.

Il est conseillé de prendre contact dès la 34^e semaine de grossesse, afin d'obtenir un rendez-vous vers la 38^e semaine. Parlez-en avec votre sage-femme ou votre médecin traitant.

La première consultation

Elle inclut :

- la constitution de votre dossier médical et un contrôle
- un contrôle obstétrical effectué par la sage-femme
- des tests sanguins si nécessaire
- un examen clinique complet réalisé par le médecin.

Dès lors, votre suivi de grossesse est pris en charge par notre service jusqu'au jour de votre accouchement.

Il n'est pas prévu de contrôle échographique systématique.

Les consultations suivantes

Des contrôles sont programmés en fonction de l'évolution de votre grossesse.

Les consultations obstétricales sont assurées par les sages-femmes ou le médecin. Votre dossier est toujours supervisé par un médecin.



Documents à apporter

Lors de votre première consultation à la Maternité, veuillez apporter :

- une attestation d'assurance
- une pièce d'identité
- tous les examens et documents concernant votre grossesse (carnet de maternité, lettre de votre médecin, examens de laboratoire et rapports d'échographie)
- un carnet de vaccination.

Ceci permet d'établir et de compléter votre dossier médical.

Votre séjour à la Maternité

Accouchement ambulatoire programmé

Si vous projetez de quitter la Maternité rapidement après votre accouchement (dans les 24 premières heures), il est conseillé de contacter les sages-femmes indépendantes pendant la grossesse au ☎ 022 329 05 55 ou sur www.hebamme.ch, afin d'organiser un accouchement ambulatoire dans les meilleures conditions.

Si toutes les conditions requises sont présentes, avec l'accord du gynécologue et du pédiatre, vous rentrerez à domicile. Une sage-femme indépendante assurera vos soins et ceux du bébé jusqu'au dixième jour.

La prise en charge à domicile est remboursée intégralement par les assurances maladie.

Entretien prénatal

La Maternité vous propose un entretien personnalisé avec une sage-femme à partir du 4^e mois de grossesse. C'est un moment d'écoute et d'échange pour aborder toutes vos questions autour de la grossesse et recevoir des conseils.

Plan de naissance

Il vous permet de discuter avec une sage-femme de vos attentes par rapport à l'accouchement et le séjour à la Maternité. Ces informations sont transmises à l'équipe soignante par le biais du dossier informatisé afin d'optimiser votre prise en charge.

Don de sang foeto-placentaire

Il existe une banque de sang foeto-placentaire publique aux HUG afin de soigner des enfants malades partout dans le monde. Si vous êtes intéressées par cette démarche, contactez le ☎ 079 55 32 368 dès votre 36^e semaine de grossesse.

L'accompagnement global

Durant toute la période de grossesse, de la 1^{ère} consultation jusqu'à votre retour à domicile, nous vous proposons un suivi personnalisé avec un groupe restreint de sages-femmes. Ce suivi est proposé aux patientes dont la grossesse ne comporte pas de risque.

Information : ☎ 079 553 50 86

Quel objectif ?

Ce document vous est remis afin de vous informer sur le déroulement de votre prise en charge.